



FIDAC EXPERTS

Société d'Expertise Comptable d'Organisation et de Gestion

SARL au capital de 1.008.198 €
Inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

SAS 4-RACE

240 rue d'Armentières et 113 ru

59280 BOIS GRENIER

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026



Julien PETITPAS

Autres Cabinets :

31 Rue des Soupirants - 62100 CALAIS
Tél : 03.21.46.07.46 - Fax : 03.21.96.90.46

348 Avenue de ST-Omer - 62160 ARDRES
Tél : 03.21.35.44.48 - Fax : 03.21.36.73.70

CABINET DE

DUNKERQUE

12 Place de l'Yser - 59140 DUNKERQUE
Tél : 03.28.58.08.18

Exemplaire : Greffe

Sommaire

Etats de Synthèse	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	8
Compte de Résultat 2/2	9
Annexes	51



Etats de Synthèse

SAS 4-RACE

Bilan Actif

		31/03/2026			31/03/2025
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	12 701	10 157	2 544	4 273
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	437 236	236 927	200 309	96 625
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 461		7 461	7 461
	Total de l'actif immobilisé (III)	457 398	247 084	210 314	108 359
	Stocks et en-cours				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières et autres approvisionnements	56 077		56 077	63 374
	En-cours de production	1 652		1 652	
	Produits finis				
	Marchandises	49 000		49 000	71 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 481		12 481	14 484
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	397 059		397 059	219 378
	Autres créances	69 665		69 665	45 651
	Charges constatées d'avance	59 689		59 689	38 350
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				129 591
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	101 073		101 073	35 137
	Total de l'actif circulant (IV)	746 697		746 697	616 966
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

526 413

303 379

SAS 4-RACE

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/03/2026	31/03/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	216 282	119 465
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	124 345	196 818
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		351 628	327 282
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
Total des autres fonds propres (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (III)			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	118 635	43 595
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 437	112 074
	Dettes fiscales et sociales	82 920	47 411
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	10 207	6 289
	Produits constatés d'avance	246 186	188 674
Total des dettes⁽¹⁾ (IV)		605 384	398 043
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)		957 011	725 325
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		486 749	354 448
(2) Dont emprunts participatifs			

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **957 011 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 756 850 euros** et un total **charges** de **1 632 505 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **124 345 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations	Diminutions			
			Révaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors service	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 701					12 701
	Instal., agencement, aménagement divers	27 751		512			28 263
	Matériel de transport	257 475		164 846		17 489	404 832
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 654		1 313		827	4 140
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	301 581		166 671		18 316	449 937
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 461					7 461
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 461					7 461
TOTAL		309 042		166 671		18 316	457 398

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels			8 428	1 729			10 157
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			24 921	1 045			25 966
	Matériel de transport			165 244	61 198	17 489		208 952
	Matériel de bureau, mobilier			2 091	744	827		2 008
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				200 683	64 716	18 316	247 084	
TOTAL				200 683	64 716	18 316	247 084	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS 4-RACE

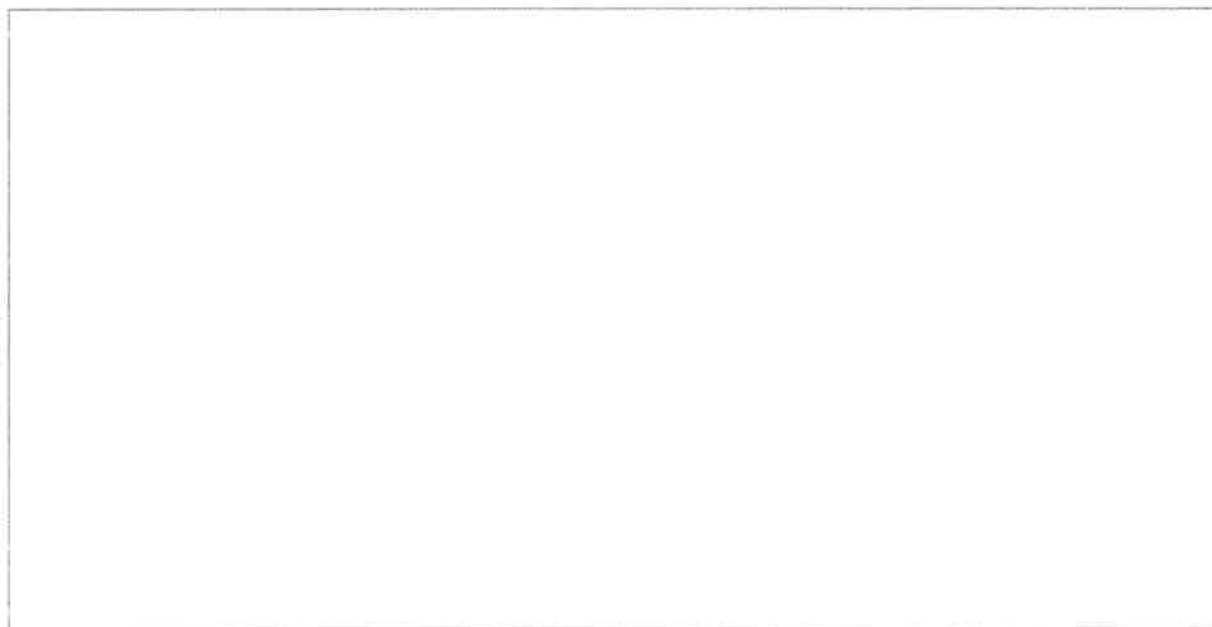
Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 461		7 461
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	397 059	397 059	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	31 913	31 913	
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 158	36 158	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	417	417	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 177	1 177	
	Charges constatées d'avance	59 689	59 689	
TOTAL DES CREANCES		533 874	526 413	7 461
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	147 437	147 437		
	Personnel et comptes rattachés	24 689	24 689		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 883	7 883		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 238	49 238		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 110	1 110		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	10 207	10 207		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	246 186	246 186		
TOTAL DES DETTES		486 749	486 749		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

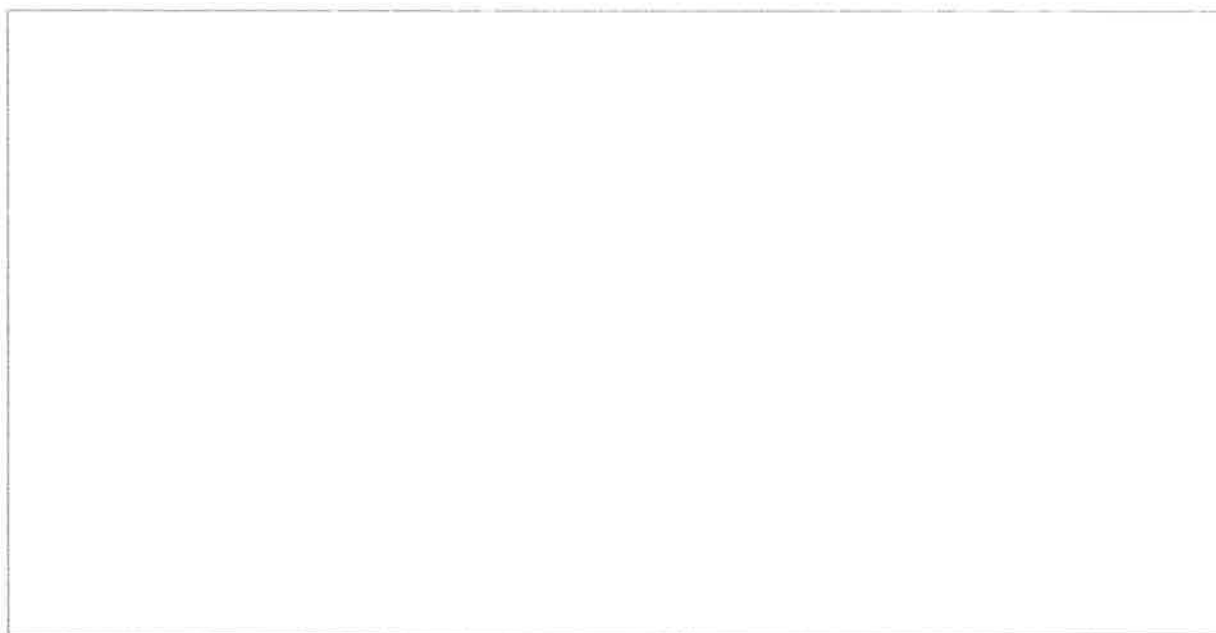
Règlement ANC 2022-06	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	136 274	67 432	68 842	102,09
Autres créances	534	8 566	(8 032)	-93,76
TOTAL	136 808	75 998	60 810	80,01



SAS 4-RACE

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 110	26 314	41 795	158,83
Dettes fiscales et sociales	26 068	5 431	20 637	379,99
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	7 370	4 537	2 833	62,45
TOTAL	101 548	36 282	65 266	179,88

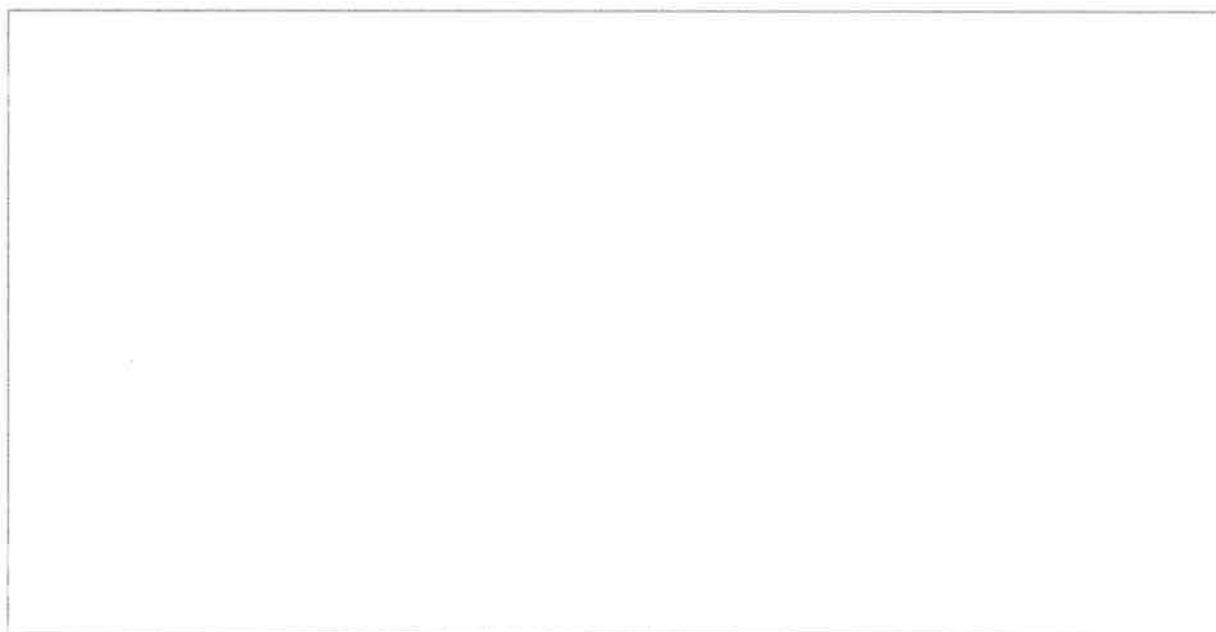


Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	59 689	38 350	21 339	55,64
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	59 689	38 350	21 339	55,64

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	246 186	188 674	57 512	30,48
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	246 186	188 674	57 512	30,48



Capital social

31/03/2026		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

4-RACE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 240 rue d'Armentières et 113 Rue de la Chapelle
59280 BOIS GRENIER
802 393 405 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 juillet 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à 124 345,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	124 345,47 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »	75 654,53 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit 200 euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juillet 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Julien PETITPAS

